



**Hermeline Malherbe**

*Présidente du Département des Pyrénées-Orientales*

## SESSION DU 8 FÉVRIER 2021 DU DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

La première session publique de l'année s'inscrit dans un contexte national et local toujours aussi difficile. La crise sanitaire, économique et sociale fragilise toujours autant les citoyens dans de nombreux secteurs d'activités. La culture, le sport, la vie des associations, l'économie du tourisme et des loisirs sont des domaines qui souffrent. Et pour les jeunes qui peuvent aussi être isolés et fragilisés, nous poursuivons et développons nos actions. L'ordre du jour de cette session, comme celui de toutes les précédentes, confirme une fois de plus, que rien n'entame la détermination du Département. **Nous décidons ! Nous agissons ! Nous anticipons avec en ligne de mire l'objectif d'accompagner au mieux, au plus près et au plus juste tous nos concitoyens et tous les acteurs de notre département.** Nous entamons cette nouvelle année avec détermination, ambition et espoir. Qu'il s'agisse de notre politique de développement durable, de nos accompagnements financiers à travers notre Plan d'investissement ou encore de notre programme de soutien à la montagne, **nous exprimons clairement notre volonté d'agir dans le présent sans perdre de vue l'avenir.** Le Département n'a pas attendu cette crise pour prendre certaines options économiques, sociales et environnementales fortes. Le contexte nous oblige à intensifier nos projections : de repenser notre développement économique plus durable et équitable, d'innover encore plus dans notre politique d'adaptation au changement climatique, d'imaginer de nouvelles solidarités humaines.



leDépartement66.fr



# Le développement durable, une priorité absolue !

Le développement durable, au cœur de la politique menée par le Département, place l'humain au centre du débat en interrogeant l'évolution sociale, économique et environnementale. En ce début d'année 2021, la collectivité décide d'intensifier cette politique, tournée vers **l'anticipation et l'innovation**, qui répond aux enjeux du territoire, au changement climatique, à la transition écologique ainsi qu'à l'indéniable prise de conscience citoyenne. Alors que la crise sanitaire, économique et sociale nous renvoie encore plus aux questions de développement solidaire et durable, plusieurs dossiers à l'ordre du jour de la session illustrent parfaitement la détermination des élu.es du Département.

## **Un appel à projets ambitieux : « Pour un tourisme durable, solidaire et innovant dans les Pyrénées-Orientales ».**

Parce que les enjeux écologiques sont planétaires mais les réponses locales, le Département considère ce chantier comme prioritaire. Conforté par les retours de la concertation citoyenne « Imagine les PO », le Département a donc décidé d'associer les acteurs locaux dans une logique d'intelligence collective pour trouver des réponses innovantes. Cet appel à projets s'inscrit pleinement dans le cadre de la **Stratégie Départementale de Développement du Tourisme et des Loisirs 2019-2023** qui vise à « Encourager les offres innovantes et les modèles alternatifs de tourisme durable. » Il s'inscrit en parfaite cohérence avec l'AMI « partenariats territoriaux du programme d'actions Fonds Tourisme Durable » porté par l'ADEME dans le cadre de France Relance. Les bénéficiaires seront les communes, EPCI, syndicats mixtes, fédérations et associations loi 1901. Cette aide sera plafonnée à 150 000 €.

## **La randonnée et les activités de pleine nature au cœur du développement éco-touristique**

La randonnée, les sports et les activités de pleine nature constituent, à l'heure du changement climatique, des leviers de développement éco-touristique essentiels pour l'avenir du territoire. Aujourd'hui, **le Département renouvelle son partenariat avec le Comité départemental de la randonnée pédestre des Pyrénées-Orientales (CDRP)** qui a pour mission de développer la randonnée pédestre tant pour sa pratique sportive que pour la découverte et la sauvegarde de l'environnement, le tourisme et les loisirs. Par ailleurs, le Département initie **la mise en œuvre d'un projet d'itinéraire GR®P Tour du Fenouillèdes**. Cet itinéraire long de 140 kilomètres permettra de découvrir ce territoire à travers une randonnée réalisable en une dizaine de jours.

Pour rappel : lancé par le Département au printemps dernier, le site **rando66.fr** propose des fiches randonnées à pied ou à VTT à travers toutes les Pyrénées-Orientales. Téléchargeables sur smartphone, les itinéraires sont localisés en détail sur des cartes et enrichis de nombreuses informations (niveau de difficulté, balisage, points d'intérêt patrimoniaux...). Cette base de données unique est le fruit d'un travail rigoureux avec les professionnels du secteur et les collectivités compétentes. Ces dernières peuvent aujourd'hui se servir du site pour faire connaître de nouveaux itinéraires sur leur territoire et valoriser ainsi leur offre en matière de tourisme et de loisirs auprès du grand public.

**Le Département a créé une Commission Départementale des Espaces Sites et Itinéraires (CDESI), rassemblant plusieurs acteurs et usagers du territoire, pour un développement maîtrisé des sports et activités de pleine nature. Un important travail a été fait depuis le lancement de cette démarche (diagnostics, identification de lieux et de pratiques...).**

**Dans le cadre d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) lancé par la Région, le Département met en place, notamment avec l'Adil 66, un Guichet Rénov'Occitanie-Pays Catalan. Il a pour mission d'informer et de conseiller le grand public dans le domaine de la rénovation énergétique des logements.**



# Développer l'attractivité durable de nos stations de montagnes catalanes

**A** la suite d'une longue concertation, le Département a proposé aux stations de montagne de se donner les moyens de se projeter résolument vers l'avenir en se structurant autour d'une stratégie globale en faveur d'un développement économique respectueux des enjeux environnementaux et humains. Il s'agit de passer d'une vision «tout ski» à une vision «montagne», d'une logique de station à une logique de destination.

**L'enjeu est de moderniser les stations et de diversifier leurs activités autour du ludique et du bien-être afin de prendre en compte les nouvelles évolutions de la clientèle et le réchauffement climatique.** La stratégie du « tourisme responsable quatre saisons » permet ainsi d'optimiser le potentiel des stations et de préserver les emplois dont plus de 20% sont directement liés à l'activité des domaines skiables.

Dans ce contexte, le Département, qui a déjà adopté un plan pluriannuel d'investissement, dans le cadre d'une stratégie globale, de 30 millions d'euros pour les stations de montagne, fait

le choix aujourd'hui de poursuivre sa mobilisation en **intégrant le capital de la Compagnie des Pyrénées à hauteur de 90 000€.**

La Compagnie des Pyrénées, société Anonyme d'Économie Mixte, est née du constat, partagé par tous les acteurs de la montagne Pyrénéenne, de la nécessité de repenser le modèle économique et de mieux s'organiser pour faire face aux nouveaux enjeux et défis. Elle a vocation à préserver la qualité et la spécificité des sites concernés, en proposant d'entreprendre sans détruire, d'innover pour pérenniser l'attractivité des sites, tout en veillant à préserver un équilibre financier des opérations.

C'est un levier supplémentaire au travail déjà engagé qui va permettre aux stations des Pyrénées-Orientales d'assurer leurs projets de développement à la fois en terme de commercialisation, d'exploitation ou d'investissement.



# Le Département, principal moteur de la relance sociale et économique dans les Pyrénées-Orientales

La crise liée à la Covid-19 a entraîné une récession soudaine. Toutefois, grâce au plan pluriannuel d'investissement de plus de 500 M€ adopté le 22 juillet 2019, **le niveau d'investissement historiquement le plus élevé réalisé par le Département en 2020, a permis de soutenir l'activité économique sur notre territoire.** Cette volonté de soutien des acteurs économiques se traduit également par les 145 M€ de crédits d'investissement approuvés par l'Assemblée Départementale lors du vote du budget 2021. Par cet effort financier conséquent, le Département se positionne comme le moteur incontestable du développement économique et social des Pyrénées-Orientales.

De son côté, le gouvernement a annoncé le 3 septembre 2020 un plan de relance pour atténuer les effets de la crise économique. Lors de cette session, les élu.es de l'Assemblée départementale vont acter un accord de relance conclu entre l'État et le Département des Pyrénées-Orientales. Le présent accord exprime et consacre l'ambition commune des parties d'apporter une réponse puissante aux conséquences de la crise que nous traversons, en soutenant de manière renforcée le secteur économique et l'emploi dans les Pyrénées-Orientales.

## Et aussi

- Le Département accompagne financièrement les communes qui ont pour ambition de redynamiser leurs bourgs-centres (requalification de l'espace public, développement du tourisme, amélioration du cadre de vie). A l'ordre du jour de cette session : Argelès-sur-Mer, Baho, Banyuls-sur-Mer, Bompas, Port-Vendres, Saint-Nazaire, Salses-le-Château, Sorède, Villelongue-de-la-Salanque.
- Lors de cette session, le Département accorde une enveloppe d'un montant maximum de 36 400 € pour la mise en œuvre d'actions inscrites au « Plan départemental d'actions pour l'égalité hommes-femmes » : Semaine des droits des femmes, Journée internationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie, Journée internationale de lutte contre les violences à l'égard des femmes.
- Lors de cette session, les élu.es de l'Assemblée départementale prennent acte des actions 2020 en faveur des associations et s'engagent à poursuivre en 2021 cette volonté de rester partenaire de premier rang. Pour rappel,

le Département a décidé de consacrer une enveloppe d'1,3 million € pour soutenir les associations impactées par la crise liée à la Covid-19. Ce dispositif de soutien financier a préservé environ 545 emplois dans le secteur associatif.

- Afin de contribuer au développement et à l'attractivité des territoires, le Département poursuit sa politique d'aides financières aux communes et aux intercommunalités pour mener à bien leurs investissements. Lors de cette session, **24 dossiers communaux et intercommunaux** (dans les domaines de la rénovation énergétique, des aménagements et qualification d'espaces publics, modernisation et mise aux normes de cours d'école, aménagement de centres de loisirs...) sont retenus pour un montant total de subvention de **468 006 €** (aide à l'investissement territorial) et **2 dossiers communaux** (aménagement urbains et travaux d'extension) pour un montant total de subvention de **230 040 €** (aide aux équipements structurants).



## CONTACT PRESSE

Alexandra Girard - Tél. 04 68 85 80 23 - Port. 07 86 48 14 90

[leDépartement66.fr](http://leDépartement66.fr)

